

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Collège Emmanuel De  
Martonne

Dossier suivi par :  
Y LEMAILE

**Objet** : fermeture établissement

Téléphone  
02.43.26.10.40

Madame, Monsieur,

Mél  
Ce.0530041gf@ac-nantes.fr

La décision Présidentielle de la fermeture de tous les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre s'applique évidemment à notre collège.

Pour assurer la continuité pédagogique de tous les élèves, les cours seront déposés sur le cahier de texte de pronote et les échanges entre enseignants et élèves se fera par elyco (site internet du collège) via la messagerie intégrée.

Ce vendredi nous avons vérifié l'activation de tous les comptes élèves tant pour elyco qui donne accès à pronote et à la messagerie et à pronote net (accès direct).

Merci à vous d'accompagner au mieux vos enfants, à la maison, pour permettre cette continuité pédagogique.

Je vous prie, Madame, Monsieur d'accepter mes sincères salutations.

